
CC 66 : COMMISSION PARITAIRE DU 3 FEVRIER 2012

Était-il nécessaire d'aller négocier avec la Fegapei et le Syneas ?

Le seul point à l'ordre du jour est l'augmentation de la valeur du point.

Lors de la conférence salariale du 30 Janvier dernier, les marges de manœuvre décidées par le Ministère ont été les suivantes : 0,8% y compris le GVT (ce dernier étant d'après les employeurs de 1%).

Dans une déclaration commune, les 5 organisations syndicales présentes à la réunion du 3 Février, demandent une augmentation de la valeur du point de 2,4% au 1^{er} Janvier 2012, soit un passage de 3,74 à 3,83 euros.

Les deux syndicats employeurs indiquent qu'on ne peut négocier sur le 0,8%, donc de fait il n'y a rien à négocier.

Cependant la Fegapei, constante dans sa façon de penser, propose de concrétiser dans un accord la MONETARISATION des jours d'ancienneté ou de congés « trimestriels », c'est-à-dire de renoncer à des congés en contrepartie d'une rémunération.

Le Syneas ne se positionne pas sur cette proposition, dont il n'a eu connaissance que la veille.

Après une suspension de séance, toutes les organisations syndicales refusent d'étudier cette proposition : nous ne sommes plus dans une négociation salariale, mais dans une mesure de modification de la convention collective.

CONCLUSION

Le Ministère a dit, alors circulez il n'y a rien à négocier.

C'est avec d'autres interlocuteurs et en d'autres lieux qu'il nous faut agir.

